



**-Commune de Larra-
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2023**

Nombre de membres en exercice : 19

Présents (10) : AMOUROUX Céline, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DE SEQUEIRA Julie, FRANÇOIS Claude, LAFITTE Fabien, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (3) : AUMARECHAL Vincent a donné procuration à AMOUROUX Céline, BOÏAGO Marie-Claire a donné procuration à BONNIEL Aude, MASON Catherine a donné procuration à MESSINA Nathalie

Absents excusés (6) : BODOT Bernard, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, GOUMBALLA, Saloua HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GOARDERES Alexandre

Secrétaire de séance : LAFITTE Fabien

2023-7-8

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ALAC »

Monsieur le Maire expose

Pour la fête de la musique 2023, l'association ALAC a payé pour le compte de la commune la somme de 586,11€ correspondant à la prestation de l'orchestre « Little Peter Band ».

Il convient d'autoriser le remboursement de cette somme par une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association ALAC.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Article 1^{er} : DECIDE de verser à l'association ALAC une subvention exceptionnelle de 586,11 €

Article 2 : DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget

Pour : 13

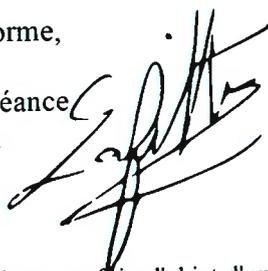
Contre : --

Abstention : --

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
LAFITTE Fabien



Le Maire,
Jean-Louis MOICHEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.